



COMPAGNIE DES 100 TÊTES

ANIMATIONS THÉÂTRALES - SAISON 2020 / 2021

REGLEMENT INTERIEUR

Adhésion obligatoire au centre social Marcel Pañol pour bénéficier des activités qui y sont proposées. Formulaire à retirer à l'accueil du centre social.

Article 1 :

Pour les ateliers de théâtre, un dossier d'inscription est à remplir par chaque adhérent (ou son représentant).

Il se compose de :

- Une fiche d'inscription
- Une autorisation parentale (pour les adhérents mineurs).
- Attestation de responsabilité civile
- Règlement intérieur signé
- Intégralité du paiement

Article 2 :

Paiement des cotisations pour la saison 2020/2021, en 3 chèques maximum à remettre au mois de septembre lors de l'inscription.

Le montant des cotisations est le suivant :

- Enfants : 310 € par an
- Ados : 340 € par an
- Adultes : 400 € par an

L'adhésion à la Cie des 100 Têtes, qui est de 10€ pour l'année, est comprise dans le montant de la cotisation.

Aucun remboursement ne sera effectué après le 7 décembre 2020.

Article 3 :

En cas d'absence de l'animateur, la Cie des 100 Têtes se donne le droit de le remplacer ou bien de rattraper le cours sur une date qui conviendra à tout le monde.

Il est demandé aux adhérents d'être ponctuels et assidus aux cours afin de favoriser le bon fonctionnement de l'atelier.

Ils devront par ailleurs informer la Cie des 100 Têtes en cas d'absence :

- * Hélène au 06 73 23 49 64 (atelier adultes)
- * Maryan au 06 24 36 77 63 (ateliers enfants et ados)
- * Hugo au 06 65 19 88 77 (atelier des ados si un second groupe est mis en place)

Article 4 :

Une tenue décontractée est recommandée aux adhérents (chaussures souples, pantalon ample,...).

Les téléphones portables devront être mis impérativement sur silencieux.

D'une manière générale, il est demandé aux adhérents une écoute et un respect des consignes et de la personnalité de l'animateur ainsi que des autres membres du groupe.

Article 5 :

En prévision des représentations de fin d'année (festival intergénérationnel du centre social et spectacles de fin d'année de la Cie des 100 Têtes) :

- des répétitions supplémentaires pourront être planifiées. Présence des comédiens obligatoire.
- Un effort particulier sera demandé à chacun sur **l'apprentissage du texte** afin de ne pas pénaliser le groupe.

Fait à Vergèze le / /

Compagnie des 100 Têtes - 136 rue Cante Cigale - 30310 VERGEZE

Site Internet : www.cent-tetes.fr

Siret : 481 977 650 000 29 – Licence de spectacle : 2-1063655